

Charleville-Mézières,

14 JUIL. 2025

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DEPARTEMENTAUX
DIRECTION GENERALE ADJOINTE
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

DIRECTION PROGRAMMATION ET
ETUDES ROUTIERES
SUPPORT ADMINISTRATIF

DDT DES ARDENNES
3, rue des Granges Moulues
08011 CHARLEVILLE-MEZIERES Cedex

RÉF. : MC N° 2025-588
V/RÉF : NOUVION-SUR-MEUSE – SAS CVE SOLAR – PC 008 327 25 00005
OBJET : Permis de construire
AFFAIRE SUIVIE PAR : Martine CRISTOFORETTI
COPIE TRANSMISE A : Territoire Routier Est Ardennes

Madame,

Vous avez sollicité mon avis pour une demande de permis de construire ci-dessus référencée.

Le projet consiste en la création d'un parc photovoltaïque sur le territoire de la commune de Nouvion-sur-Meuse.

L'accès se fera via la route du Triage, voie communale de la commune de Nouvion.

La Voie verte Trans-Ardenne est également présente aux abords des parcelles du projet, sur la partie Nord du projet.

Deux accès semblent être créés : un au Nord et un au Sud.

Au vu de la présence de la Voie verte, nous avons besoin d'informations supplémentaires sur la circulation des véhicules (PL compris) et si un impact sur la Voie verte aura lieu.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef Viabilité, Signalisation
et Sécurité Routière



Jean-Jacques DEVOUGE